

PAP | AEDIFICA + GHA

SDA, artisan de revitalisation urbaine



Le 2-22



Technopôle Angus

Coup d'oeil

BILAN DU TECHNOPOLE ANGUS

Un total de 1250 travailleurs, 46 entreprises.

Un nouveau chantier LEED® de 71 000 pi² pour le CLSC de Rosemont.

Certification LEED-CS OR pour le 4100 Molson, soit le premier bâtiment de ce type au Québec et troisième toute catégorie LEED® pour un bâtiment neuf.

Certification LEED-ND OR, étape 1 du plan de développement (LEED® pour le développement des quartiers).



sur l'année 2008-2009

BILAN SUR LE BOULEVARD SAINT-LAURENT

Investissements et transactions de 7 M\$

Ententes avec la Ville de Montréal

Entente avec Hydro-Québec

Conception et architecture du 2-22 et du Quadrilatère Saint-Laurent

Sommaire

COUP D'ŒIL SUR L'ANNÉE

AVANT-PROPOS

Immobilier

Technopôle Angus 6

DÉVELOPPEMENT DU SITE

CLSC de Rosemont

Nouvel édifice sur Molson

BILAN DES ACTIVITÉS DE LOCATION ET DE PROSPECTION

Nouvelles entreprises

Renouvellement de baux et expansion

INVESTISSEMENTS ADDITIONNELS SUR LE SITE

Immobilier

Projets sur le boulevard Saint-Laurent et autres mandats 10

LE 2-22

LE QUADRILATÈRE SAINT-LAURENT

LE MÉTRO SAINT-LAURENT

DES MANDATS DE COORDINATION

Projet Marcelle-Ferron

Projet Théâtre de la Licorne

Développement durable 14

CERTIFICATIONS

LEED-CS Or pour le 4100 Molson

LEED® pour le développement des quartiers (LEED-ND)

ACTIONS PARTICULIÈRES AU TECHNOPÔLE ANGUS

Campagne de réduction des gaz à effet de serre

Création du Comité vert Angus

AUTRES ACTIONS DE SDA

Économie sociale 18

BILAN SUR LE SITE DU TECHNOPÔLE ANGUS

FIA, UN LEVIER POUR L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

LE PARTENARIAT EN ÉCONOMIE SOCIALE

AUTRES INITIATIVES

Milieu de vie et relation

avec la communauté 20

ANIMATION AU TECHNOPÔLE ANGUS

SDA ET LA COMMUNAUTÉ DE ROSEMONT

Gestion et gouvernance 22

NOUVELLE STRUCTURE

NOUVELLES RESSOURCES

Avant-propos

Dans la continuité du partenariat qui a permis le développement du Technopôle Angus, Société de développement Angus (SDA) et Fondation le fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi ont mis sur pied au cours de l'année une structure visant le développement de projets immobiliers à l'extérieur du territoire du Technopôle Angus. Une nouvelle société en commandite, le Fonds Immobilier Angus («FIA»), a été créée, pour laquelle SDA agit comme commandité. Fondation, à titre de commanditaire, a versé dans FIA une première mise de fonds de 30 millions de dollars. Cet apport de liquidité financera l'acquisition des terrains requis pour le projet du Quadrilatère Saint-Laurent et les honoraires pour la préparation des plans et devis des projets Quadrilatère Saint-Laurent et Le 2-22.

NOUVELLE STRUCTURE POUR PÉRENNISER LE TECHNOPOLE ANGUS

Compte tenu que SDA exporte dorénavant son expertise à l'extérieur du Technopôle Angus, il devenait impératif d'isoler ses participations dans les actifs immobiliers du Technopôle en créant une structure à l'abri des risques assumés à titre de promoteur et de commandité du FIA. Pour réaliser cette opération, SDA a modifié sa dénomination pour celle de Société du Patrimoine Angus, puis a transféré ses actifs nets liés à l'administration et à la promotion du développement hors site, de même que ses employés, dans un nouvel OBNL portant la dénomination originale de SDA. Ainsi, SDA demeure et correspond désormais à une nouvelle entité qui a pour mission de développer à la fois le Technopôle Angus et d'autres sites, toujours selon les mêmes principes de développement social et durable.

SDA, UNE SOCIÉTÉ CONSACRÉE AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Des changements ont été apportés au sein de l'équipe pour améliorer sa capacité de réaction et lui permettre de développer efficacement des projets concomitants.

Une vice-présidence développement a été créée afin d'intégrer l'ensemble des activités reliées au pré-développement de projets, aux communications, au marketing et à la location d'espaces. Cette nouvelle vice-présidence facilite l'application sur les autres sites en développement des initiatives lancées et expérimentées sur le Technopôle Angus, en particulier en ce qui a trait au développement durable et à l'économie sociale.

Au terme d'une année riche en réflexion, conception et implantation d'outils stratégiques porteurs pour l'avenir, c'est avec une grande fierté que nous rendons compte ici de nos résultats.

Immobilier

Technopôle Angus



DÉVELOPPEMENT DU SITE

CLSC de Rosemont

Le 4 novembre 2008, SDA a soumis au CSSS Lucille-Teasdale une proposition pour la construction du CLSC de Rosemont au Technopôle Angus, sur le terrain situé à l'angle des rues Rachel et André-Laurendeau. Le 12 février 2009, le CSSS Lucille-Teasdale émettait un avis confirmant que la proposition de SDA était retenue.

Ce projet nécessite un investissement de 17 M\$ pour la construction d'un bâtiment visant la certification LEED® d'environ 71 000 pi². Peu après la signature du bail d'une durée de 20 ans avec le CLSC de Rosemont, la phase de réalisation a été amorcée. L'édifice sera construit sur mesure pour le CLSC et devra être livré en juin 2010 avec des espaces entièrement aménagés et prêts pour l'occupation.

Un nouvel édifice sur la rue Molson

Une seconde parcelle de terrain du Technopôle Angus, au 4650 Molson, a été cédée en emphytéose à Développement Camirand. Le développement de cette parcelle est conditionnel à la réalisation d'un projet conforme aux normes LEED® et aux principes d'aménagement du site. Développement Camirand prévoit y construire un bâtiment de type industriel léger de 30 000 pi² sur deux étages, à l'image des adresses voisines.

Les compagnies BG Distribution, Vertuoze et Mito Sushi ont déjà prévu s'installer dans ce futur bâtiment dont la construction devrait commencer en septembre 2009.

BILAN DES ACTIVITÉS DE LOCATION ET DE PROSPECTION

Nouvelles entreprises au Technopôle Angus

En 2008-2009, le Technopôle Angus accueillait sur son territoire :

- Arcturus Limited Partnership : 4 500 pi² au 4100 Molson
- Sirius Conseils en technologies de l'information Inc. : 3 100 pi² au 4101 Molson
- SNC-Lavalin : 2 500 pi² au Locoshop Angus

ÉLÉVATION DU 4650 MOLSON



TAUX DE LOCATION

PHASE I - LOCOSHOP ANGUS



100 %

PHASE IV - 4800 MOLSON



100 %

PHASE V - CARREFOUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE



100 %

PHASE VI - ÉDIFICE RACHEL-ANGUS



95,3 %

PHASE VII - 4100 MOLSON



80 %

PHASE III - CENTRE DES BIOTECHNOLOGIES ANGUS I



78,3 %

PHASE III - 4101 MOLSON



73 %

IMMEUBLE CONSTRUIT EN 2008 SUR MOLSON



ARCTURUS AU 4100 MOLSON



OCTASIC AU 4101 MOLSON



De son côté, l'édifice construit l'an dernier par Développement Camirand, situé dans la portion nord du Technopôle Angus, accueillait cette année 111 travailleurs répartis au sein des quatre entreprises suivantes :

- L'équipe Entrac
- Lyca
- CPU Services Inc.
- Institut de développement de produits.

Renouvellement de baux et expansion

Au cours de l'année 2008-2009, les entreprises suivantes ont renouvelé leur bail :

- Qualitas/SNC-Lavalin.environnement
- Octasic.

Au chapitre des expansions d'entreprises, le Groupe PART a étendu ses activités au Carrefour de l'économie sociale Angus dans un local supplémentaire de 2000 pi².

INVESTISSEMENTS ADDITIONNELS SUR LE SITE

Avec la venue d'Arcturus, un nouveau locataire du 4100 Molson, nous avons relevé le défi de réaliser un aménagement certifié LEED® (LEED-CI) à coût compétitif. Arcturus étant aussi un gestionnaire immobilier, il s'agissait d'un exercice servant nos intérêts communs. Le projet qui s'est concrétisé au même coût qu'un aménagement standard nous a permis de constater qu'il est possible de réaliser un aménagement écologique dans nos bâtiments certifiés. Nous pourrions donc en faire une exigence de base auprès de nos locataires et nous servir des espaces d'Arcturus comme vitrine de faisabilité. Le processus de certification devrait être complété sous peu.

Au cours de l'année de 2008-2009, nous avons procédé à divers travaux de réfection et d'optimisation dans plusieurs édifices et mis en valeur un de nos terrains, tel que précisé ci-contre.

Mentionnons que la Ville de Montréal et l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie ont poursuivi les travaux de mise en valeur du site amorcés en 2008 qui totalisent à ce jour un investissement de 6,6 M\$.



COÛT
TOTAL

AFFECTATION

4101 MOLSON



295 000 \$

Nettoyage et remise à neuf des locaux à la suite d'un incendie

23 000 \$

Réfection du mur extérieur

LOCOSHOP ANGUS



55 000 \$

Travaux de maçonnerie

16 000 \$

Réfection de la toiture

CENTRE DES BIOTECHNOLOGIES ANGUS I



80 000 \$

Optimisation du système de condensation

ÎLOT CENTRAL



115 000 \$

Ensemencement de couverture de sol indigène

Immobilier

Projets sur le boulevard Saint-Laurent et autres mandats



LE 2-22

Le 16 décembre 2008, la Ville de Montréal cédaient en emphytéose à SDA une parcelle de terrain qui accueillera l'immeuble appelé Le 2-22. SDA s'est engagée à développer un édifice dont 75 % de la superficie serait occupée par des entreprises culturelles.

Au cours de l'exercice 2008-2009, SDA a procédé au recrutement de professionnels — ingénieurs, entrepreneurs et architectes — pour mener à bien la phase de développement du projet. Compte tenu de la localisation du 2-22 que les Montréalais tiennent pour symbolique, SDA a réuni une équipe d'architectes composée de Paul Andreu, architecte de renommée internationale, et des firmes Ædifica et Gilles Huot Architecte.

Au cours de l'année, plusieurs plans et devis préliminaires ont été déposés après des différentes instances décisionnelles. SDA a collaboré étroitement avec la Ville de Montréal en vue de l'adoption d'un projet particulier de construction et d'un amendement à la norme concernant la hauteur du bâtiment comprise dans le Plan d'urbanisme de Montréal.

SDA a organisé une assemblée publique pour présenter le projet aux citoyens et mieux comprendre leurs attentes à l'endroit de cette initiative de revitalisation. Cette consultation se voulait aussi un préambule aux audiences publiques de l'Office de consultation publique de Montréal prévues à la fin de mai 2009.



LES ARCHITECTES GILLES HUOT, PAUL ANDREU ET GUY FAVREAU



ASSEMBLÉE D'INFORMATION



ATRIUM DU 2-22

PAP | AEDIFICA + GHA

L'exercice 2008-2009 a également été marqué par les négociations avec les futurs copropriétaires et locataires du projet. Des négociations ont été enatmées avec la station de radio CIBL, le consortium Imago formé des trois entreprises suivantes : Galerie Vox (art visuel contemporain), Studio XX (lieu d'exploration, de création et de critique en art technologique pour les femmes) et le centre d'information en art Artex, La Vitrine (vitrine culturelle) et la librairie Olivieri. Des entrepreneurs du secteur de la restauration ont aussi été approchés, notamment pour occuper le rez-de-chaussée et la terrasse du toit vert.

Pour réaliser ce projet et, plus encore, pour soutenir sa vocation culturelle, une subvention de 5 M\$ a été accordée à SDA par la Ville de Montréal.

La construction du 2-22 devrait débuter à l'automne 2009, à la suite de la réception des approbations d'usage et de la conclusion du montage financier.

Paul Andreu, architecte et ingénieur, a travaillé durant plus de trente ans au sein d'Aéroports de Paris (ADP). Il fonde sa propre agence d'architecture en 2003 à Paris et inscrit dès lors son travail dans une nouvelle perspective. Deux de ses récentes réalisations sont des équipements culturels majeurs, soit l'Oriental Art Center à Shanghai (2004) et le Grand Théâtre National de Chine, un ambitieux projet qui a métamorphosé le cœur de la capitale chinoise en 2007.



LE QUADRILATÈRE SAINT-LAURENT

Dans la foulée du développement du Quartier des spectacles et de la vision véhiculée par le 2-22, SDA a poursuivi le développement d'un vaste projet permettant la revitalisation de la zone ouest du boulevard Saint-Laurent comprise entre la rue Sainte-Catherine et le Monument-National. Ce projet est devenu au cours de l'année 2008 une opportunité unique et réalisable avec l'entrée en scène d'Hydro-Québec comme locataire principal.

À l'automne 2008, SDA concluait avec Hydro-Québec une entente pour la signature d'un bail de 20 ans. Le coût du projet est estimé à près de 160 M\$.

Le projet a donc été développé avec l'optique d'accueillir Hydro-Québec dans un édifice à bureaux de 300 000 pi² et dans le but de redynamiser l'animation sur rue, grâce à l'implantation de commerces sur le boulevard Saint-Laurent et sur la rue Clark.

SDA a de nouveau misé sur la collaboration de Paul Andreu et des firmes Ædifica et Gilles Huot Architecte pour assurer la conception du bâtiment.

Après de longues négociations, SDA concluait, le 15 décembre 2008, une première transaction et FIA devenait propriétaire de six des dix lots hôtes du projet au coût de 6 M\$.

De plus, SDA est intervenue pour faciliter la relocalisation de certaines activités se déroulant dans les immeubles acquis. Elle a entre autres accompagné la Coopérative de travail les Katacombes, un OBNL gérant une salle de spectacle qui s'est relogé dans un nouvel espace à proximité, sur le boulevard Saint-Laurent.

LE MÉTRO SAINT-LAURENT

Le projet d'un bâtiment consacré à la culture sur le terrain vacant de l'édicule du métro Saint-Laurent est né d'une conjoncture créée à la suite des délais rencontrés par LADMMI, l'École de danse contemporaine, pour réaliser son projet de modernisation et dans la foulée de la relocalisation du Cinéma Parallèle, rendue nécessaire par le changement de vocation du complexe Ex-Centris. Le développement d'un ancrage culturel fort en plein cœur du Quartier des spectacles et aux portes des grands festivals s'est ainsi imposé. SDA négocie actuellement avec la Ville de Montréal pour acquérir le terrain.

SDA poursuivra le développement du projet au cours de 2009 et 2010, projet dont le coût est, à ce stade, estimé à 35 M\$. La date de livraison de l'immeuble est prévue pour 2011 afin de respecter les délais de LADMMI et du Cinéma Parallèle.



TERRAIN VACANT DU MÉTRO SAINT-LAURENT



LE CINÉMA PARALLÈLE AU MÉTRO SAINT-LAURENT



LADMMI, L'ÉCOLE DE DANSE, AU MÉTRO SAINT-LAURENT

DES MANDATS DE COORDINATION

Projet Marcelle-Ferron

Le Centre d'accueil Marcelle-Ferron inc. (le «CAMFI») exploite depuis 1989 un centre d'accueil privé conventionné de 199 lits situé sur le territoire du CSSS Champlain. Ayant été autorisé à ajouter 50 lits conventionnés à ses installations actuelles, CAMFI a décidé de se construire une nouvelle annexe.

Pour l'assister dans la réalisation de son projet, le CAMFI nous a choisi comme coordonnateur-mandataire des travaux. Le projet a démarré en novembre 2008 par la préparation des plans et devis; les travaux de construction débuteront au printemps 2009.

Projet Théâtre La Licorne

Dans le but d'offrir plus de places à son public, le Théâtre de La Manufacture désire acheter l'immeuble adjacent à ses installations actuelles du Théâtre La Licorne sur la rue Papineau pour démolir les deux édifices et construire un nouvel édifice ayant deux salles de diffusion et les équipements requis. Pour l'accompagner dans la construction de cette bâtisse, La Manufacture désire nous confier le mandat de coordination des travaux dès qu'elle obtient la confirmation de son financement public.

Développement durable



CERTIFICATIONS

LEED-CS Or pour le 4100 Molson

Une certification LEED-CS Or a été obtenue pour l'immeuble de la Phase VII – 4100 Molson. Il s'agit du troisième édifice québécois à atteindre le niveau «Or» de performance écologique LEED® et le tout premier en ce qui concerne la catégorie CS, *Core & Shell* ou «noyau et enveloppe», la catégorie applicable à un bâtiment neuf multilocatif.

Le Technopôle Angus innove en mettant en marché des espaces multilocatifs à vocation bureau à un coût abordable. En effet, l'un des grands défis relevés par l'équipe en sus du respect des critères définissant les bâtiments LEED® Or, fut d'offrir aux occupants de l'immeuble un tarif de location comparable à ce que l'on retrouve pour les bâtiments sans conception écologique.





MIXITÉ DE VOCATIONS SUR ANGUS



LES MEMBRES DU COMITÉ VERT ANGUS

LEED® pour le développement des quartiers (LEED-ND)

Neuf projets à travers le monde ont été reconnus LEED-ND au cours de l'année, dont deux à l'extérieur des États-Unis : le Technopôle Angus et le site olympique de Beijing. Ces neuf projets serviront de témoins pour valider la certification d'autres grands projets immobiliers. La certification pour le développement des quartiers repose sur une grande diversité de facteurs qui contribuent à la qualité globale et durable d'un site tels le souci de l'urbanisme, la préservation de l'environnement naturel, les voies piétonnières, l'accès au transport en commun, les liens réguliers et transparents avec la communauté locale, la mixité des vocations, etc.

Le plan d'aménagement du Technopôle Angus a obtenu le niveau «Or» de certification LEED-ND. L'aménagement envisagé s'est particulièrement distingué grâce aux caractéristiques suivantes :

- densité de construction sur le site et mixité des usages;
- qualité des aménagements du site;
- gestion des eaux de ruissellement sur le site;
- contribution majeure à la réduction du phénomène d'îlots de chaleur;
- architecture écologique;
- accessibilité au transport en commun;
- intégration de valeurs sociales dans le développement.

Pour l'obtention de ces deux certifications, SDA et la firme d'architecture Ædifica ont travaillé de concert avec le *US Green Building Council*.



ACTIONS PARTICULIÈRES AU TECHNOPÔLE ANGUS

Campagnes de réduction des gaz à effet de serre

En 2008, la SDA amorçait la planification d'une campagne de sensibilisation et d'information sur la réduction des gaz à effet de serre (GES) auprès des entreprises et des employés du Technopôle Angus grâce à une aide financière de 100 000 \$ du Fonds d'action québécois en développement durable (FAQDD) et d'une contribution au montant de 30 500 \$ de la Caisse d'économie solidaire Desjardins .

La campagne comprend notamment un volet communication auprès des travailleurs, par le biais d'un affichage dans les immeubles et de l'envoi de bulletins électroniques d'information et de sensibilisation, ainsi qu'un volet de visites en entreprise par un conseiller en développement durable pour lequel SDA a retenu les services d'Enviroscope. Un guide Internet interactif de bonnes pratiques écologiques en milieu de travail sera également développé.

Finalement, dans le cadre de cette campagne, un projet pilote visant la réduction des matières organiques est prévu pour l'automne 2009. SDA sera accompagnée dans ce projet par la Société de développement environnemental de Rosemont (SODER) et bénéficiera de tarifs préférentiels pour les services et les équipements de la compagnie Nova Envirocom.

Création du Comité vert Angus

SDA lançait en septembre 2008 le Comité vert Angus, un regroupement volontaire d'employés du site visant à accélérer et à bonifier les pratiques et comportements écologiques sur le site. Le Comité vert Angus permet de définir des projets structurants et de mobiliser rapidement des agents de changement autour d'initiatives qui font du Technopôle Angus un leader du développement durable.

Les entreprises dont certains employés sont membres du Comité vert sont :

- Centre d'étude et de coopération internationale
- Extension Concepts
- Garderie Cœur de Cannelle
- Hélimax énergie
- Mountain Equipment Co-op
- Transat A.T.
- Viasat GeoTechnologies

CHRISTIAN YACCARINI REÇOIT
UN PRIX ESTIMLA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
AU TECHNOPOLE RÉCOMPENSÉELE LOCOSHOP ANGUS EXPOSÉ
À LA BIENNALE DE VENISE

AUTRES ACTIONS DE SDA

SDA était présente, en janvier 2009, aux 5^e Assises du développement durable à Lyon. Lors de cette manifestation, qui a réuni près de 2000 acteurs engagés dans le développement durable, le président-directeur général de SDA a été invité à participer à une table-ronde et à exposer les grandes lignes du développement du Technopôle Angus.

SDA tente par ailleurs de soutenir des initiatives originales jugées porteuses pour la promotion du développement durable. Cette année, le Technopôle Angus a pris part au projet Bâtir Vert l'avenir proposant une exposition de photos et une série de conférences sur la construction responsable. Bâtir Vert l'avenir a été lancé le 17 septembre 2008 à la TOHU avant d'entamer une tournée des grandes villes du Québec.

Enfin, sur le plan régional, SDA a vu ses efforts en matière de développement durable récompensés :

- Lauréate au 2^e Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal pour son Plan de gestion des matières résiduelles;
- Désignée «Entreprise Environnement et Développement durable de l'année» par la Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'Île de Montréal dans le cadre des prix ESTim le 9 mai 2008;
- Finalistes du concours *Entreprises leaders en transport durable* 2008;
- Le premier immeuble réalisé par SDA, le Locoshop Angus, a été présenté dans la section «architecture» de la 11^e Biennale de Venise qui s'est déroulée du 14 au 23 septembre 2008. Dans le cadre de l'exposition, le Locoshop Angus et quelques autres projets canadiens ont servi d'exemple d'architecture durable.

Économie sociale



BILAN SUR LE SITE DU TECHNOPOLE ANGUS

EMPLOIS
ACTUELS

SOCIÉTÉ DE
DÉVELOPPEMENT • ANGUS

19

Insertech
ANGUS

91

COEUR de
CANNELLE

30

Centre
enfance
COOPÉRATIVE DE LA FAMILLE

20

COL
LEC
TIF

Collectif des entreprises
d'insertion du Québec

5

GRUPE I PART

85

MOUNTAIN
EQUIPMENT
CO-OP
LA COOPÉRATIVE DE PLEIN AIR

6

SERVICE D'AIDE
AUX NÉO-QUÉBÉCOIS
ET IMMIGRANTS
SANQI

6

Le Phare
Enfants et Familles

25

Nbr total d'emplois

287

CECI

65

Nbr total d'emplois

352

SDA, entreprise d'économie sociale, a poursuivi fièrement sa mission et sa vision au cours de l'année 2008-2009 et ce, sur le site du Technopôle Angus comme dans ses projets extérieurs.

FIA, UN LEVIER POUR L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

En mars 2009, Fondation annonçait la création d'un fonds d'investissement immobilier novateur sous la forme d'une société en commandite, le Fonds Immobilier Angus (FIA). Doté d'une mise de fonds initiale de 30 M\$, FIA est destiné à financer des projets de revitalisation urbaine, créateurs d'emplois locaux, qui s'inscrivent dans une perspective de développement économique et sociale durable.

SDA est le commandité de ce fonds et entend y poursuivre sa mission de développement économique au service de la communauté. Le développement des projets du boulevard Saint-Laurent propose des modèles de financement originaux associant des partenaires issus de la finance solidaire, comme la Caisse d'économie solidaire, et sollicite la participation du gouvernement afin de mettre à la disposition des organismes culturels des espaces qui tiennent compte de leur impact sur la communauté et l'environnement.

LE PARTENARIAT EN ÉCONOMIE SOCIALE

Le 11 mars 2009, SDA devenait consignataire du Partenariat en économie sociale avec la Ville de Montréal. Ce partenariat reconnaît l'apport de l'économie sociale dans le développement économique, social et culturel de Montréal pour un développement solidaire et durable.

SDA a été un artisan de la première heure de ce projet de partenariat aux côtés, notamment, du Chantier d'économie sociale, de RÉSO et de la direction du développement économique et urbain de la Ville de Montréal. Ce nouveau pacte d'affaires propose une consolidation et une augmentation des actions de soutien aux entreprises d'économie sociale.



LES PROJETS PART



LANCEMENT DU PARTENARIAT EN ÉCONOMIE SOCIALE



AUTRES INITIATIVES

Du 22 au 24 septembre 2008, SDA a participé au 23^e congrès international du CIRIEC, colloque de référence sur l'économie publique, sociale et coopérative, qui se déroulait en Espagne. Le congrès abordait cette année le thème *L'innovation et le management : les réponses aux grands défis des entreprises d'économie publique, sociale et coopérative*.

Au mois de mars, Technopôle Angus a accueilli sur son site le séminaire étudiant de l'ARUC organisé par l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS) et le Réseau étudiant en économie sociale (RÉÉS). Cet événement constitue une tribune étudiante pour le partage et le développement des connaissances en économie sociale et un moyen pour renforcer le réseautage entre les étudiants-es qui travaillent au sein des deux réseaux. Les participants au séminaire ont également rencontré des entrepreneurs collectifs œuvrant au Technopôle, qui ont partagé leurs expériences concrètes en économie sociale. SDA a de plus participé à une étude sectorielle sur la dimension environnementale au sein des entreprises montréalaises d'économie sociale dans le cadre de ce séminaire.

Bon an mal an, en faisant de l'économie sociale une partie intégrante du Technopôle Angus, SDA continue d'attirer diverses délégations tant internationales et professionnelles que locales et étudiantes. Parmi ces délégations en visite au cours de l'année, mentionnons :

- Maire de Tourcoing, une commune satellite de Lille possédant des friches industrielles à redévelopper dans une vision d'économie sociale.
- Étudiants brésiliens du programme Leadership et innovation des projets internationaux de HEC Montréal.

Milieu de vie et relations avec la communauté

www.technopoleangus.com

ANIMATION AU TECHNOPOLE ANGUS

En progression constante depuis leur création en 2006, les Midis Angus sont l'occasion de favoriser le réseautage entre les entreprises et d'offrir des moments de détente aux travailleurs du site. Neuf animations Midis Angus se sont tenues au Technopôle de mai à novembre 2008.

SDA ET LA COMMUNAUTÉ DE ROSEMONT

Deux collectes de sang en milieu de travail et ouvertes à toute la population du quartier Rosemont se sont déroulées au cours de l'année, au Locoshop Angus. La première a eu lieu le 25 septembre 2008 et la deuxième le 7 février 2009. Ces deux collectes ont réuni 122 donateurs.

COLLECTE DE SANG



YOGA DANS LE PARC AUX MIDIS ANGUS



KITE AUX MIDIS ANGUS



MIDIS ANGUS « VÉLOBOULOT-MANIE »



Gestion et gouver nance



Dans le cadre d'un processus de réflexion stratégique entamé par le conseil d'administration à l'automne 2008, un comité consultatif, composé de membres du conseil d'administration de SDA et piloté par son président M. Louis L. Roquet, a été formé et un mandat d'accompagnement a été attribué à la firme de consultation Innovitech.

Cette démarche a pour but de repositionner la mission, les valeurs et la vision de SDA et de mobiliser le conseil d'administration sur les grands enjeux et les actions prioritaires pour assurer à la fois le plein déploiement de SDA sur le territoire de la métropole et la continuité du développement sur le site du Technopôle Angus.

Lors des travaux du comité consultatif, une douzaine d'intervenants ont été rencontrés, dont une majorité de membres du conseil d'administration. Des chantiers ont par la suite été mis sur pied autour des thèmes prioritaires suivants :

- 1 - La mission et la vision de SDA.
- 2 - Le financement des projets et des opérations de SDA.
- 3 - La structure pour assurer la pérennité des actifs de SDA .
- 4 - Le développement futur du Technopôle Angus.
- 5 - La structure organisationnelle et les ressources de SDA.

Alors que certains de ces chantiers sont toujours en cours, d'autres ont pris fin par l'adoption d'orientations par le comité consultatif.

Concernant la mission et la vision de SDA, le comité consultatif a défini un énoncé de mission qui appuie le développement de projets structurants pour la communauté montréalaise. Cet énoncé propose également des critères devant guider SDA dans la sélection de ses projets. Parmi ceux-ci, signalons :

- La revitalisation urbaine;
- Les retombées locales significatives et l'impact sur la communauté;
- L'intégration des caractéristiques du développement durable.

Le comité consultatif a également souligné le statut d'entreprise d'économie sociale de SDA et entériné l'orientation selon laquelle celle-ci favorise, lorsqu'elle en a la possibilité, la participation d'acteurs de l'économie sociale dans ses projets.

Le comité consultatif s'est penché sur l'importance et l'urgence de revoir la structure juridique du groupe Angus pour permettre à SDA d'agir comme commandité du FIA. De cette réflexion stratégique découle la création de Société du patrimoine Angus, une nouvelle entité où demeurent les participations de SDA dans les actifs immobiliers du Technopôle Angus.



Le Technopôle Angus poursuit son essor. Avec l'implantation du CLSC de Rosemont, la portion sud du Technopôle Angus est en voie d'être complétée. Les stratégies de développement du côté ouest de la rue Molson suivent leur cours à un rythme constant. Aussi, le comité consultatif a plus particulièrement concentré ses efforts sur le développement futur de l'îlot central, le cœur même du Technopôle Angus.

La planification de l'îlot central doit répondre aux besoins des occupants du parc d'entreprises mais aussi capitaliser sur des opportunités du milieu pour assurer pérennité et rayonnement au Technopôle Angus et à ses principes novateurs de développement. Afin d'accélérer la planification et le développement de ce vaste terrain de 400 000 pi², le comité consultatif a suggéré la formation d'une équipe spécifiquement mobilisée au sein de SDA, ainsi que la définition d'un concept intégrateur pour orienter ses travaux de planification.

Le volume des activités menées par l'équipe de SDA a considérablement augmenté et, vu les résultats obtenus au cours de l'exercice 2008-2009, ces efforts et les défis de coordination iront en augmentant au cours des prochaines années. Par conséquent, le comité consultatif a estimé prioritaire de doter SDA de ressources humaines additionnelles. Également, une nouvelle structure organisationnelle a été mise en place pour assurer la pleine intégration des activités de location et de développement.

Concernant le financement des projets et des opérations de SDA, le comité consultatif est toujours en réflexion. Plusieurs orientations seront prises à ce sujet en 2009.

Annexe

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Léopold Beaulieu

Président-directeur général
Fondation CSN

France Brochu

Directrice générale
Corporation de développement
communautaire de Rosemont

Hélène Desmarais

Présidente du Conseil et Chef de la direction
Centre d'Entreprises et d'Innovation de Montréal (CEIM)
Présidente des conseils de HEC Montréal
et de la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain

Me François Ferland

Avocat associé
Joli-Coeur Lacasse Geoffrion Jetté St-Pierre

Marie-Josée Gagnon

Présidente
Casacom

Martin Galarneau

Vice-Président, Affaires corporatives et développement
Thibault, Messier, Savard et Associés

Pavel Hamet, M.D., Ph.D.

Professeur de médecine
Chaire de recherche du Canada, Génomique prévisionnelle
Chef du service de médecine génique
Centre de recherche du CHUM

Michel Hébert, FCA

Associé Services de vérification et de certification
PricewaterhouseCoopers

Bernard Lamarre, Ing.

Président
Groupe Bellechasse Santé inc.
Président du conseil de l'École
Polytechnique de Montréal

Réal Laporte, Ing.

Louis L. Roquet

Président et chef de l'exploitation
Desjardins Capital de risque
Président du conseil

Christian Yaccarini

Président-directeur général
SDA

ÉQUIPE

Christian Yaccarini

Président-directeur général

Charles Larouche, Ing.

Vice-président directeur immobilier et finances

Monique Larivière

Vice-présidente ressources humaines et administration

Amélie Galarneau

Vice-présidente location

Stéphanie-Anne Garon

Directrice développement

Philippe Lamarre, Ing., MSCE

Directeur de projet

Catherine Mayor

Directrice communications et marketing

Jean-Francois Bergeron

Coordonnateur marketing

Shirley Clavet

Adjointe à la direction

Suzanne Méthot

Conseillère au développement

Josée Picard

Directrice finances et gestion d'actifs

Richard Bégin

Directeur à l'exploitation

Nive Gagnon

Chargé de projet immobilier

Pierre Métivier

Chargé de projet immobilier

Geneviève Mallet

Adjointe à l'exploitation

Caroline Desjardins

Commis comptable

Marylène Couture

Secrétaire aux affaires corporatives et conseillère juridique

Julie Favreau

Adjointe au président-directeur général

Société de développement Angus

Technopôle Angus, Locoshop Angus
2600, rue William-Tremblay, bureau 200
Montréal (Québec) H1Y 3J2
T 514 528-5230
F 514 528-5091

Conception et réalisation graphique :

Fleur de lysée design graphique

Version électronique disponible sur Internet au :
www.technopoleangus.com

Dépôt légal – Bibliothèque et
Archives nationales du Québec, 2009
ISBN-978-2-9807603-8-9

 Publication imprimée sur le papier Enviro100 de Cascades,
contenant 100 % de fibres post-consommation.



PAP | AEDIFICA + GHA